

Pour une inscription au troisième cycle, le candidat au DEA, après son diplôme de deuxième cycle en sciences de l'information et de la communication obtenu avec la note 7/10 ou plus, et après avoir accompli au moins deux ans de pratique professionnelle dans le secteur de l'information et de la communication, devra déposer un dossier comprenant :

- Une demande d'inscription manuscrite;
- Une lettre de recommandation d'au moins deux professeurs relevant de son champ scientifique et œuvrant en R.D.C ;
- Une photocopie des diplômes de 1^{er} et 2^{ème} cycle ;
- Un relevé de cours et de notes de 1^{er} et 2^{ème} cycle ;
- Un exemplaire du travail de fin de cycle ;
- Un exemplaire du mémoire ;
- 4 photos format passeport.

Quant aux étudiants détenteurs d'un diplôme de deuxième cycle dans les autres sciences humaines et sociales, obtenu avec la mention 7/10 ou plus, ils devront obligatoirement intégrer au moins huit enseignements sélectionnés parmi ceux dispensés au premier et au deuxième cycle de l'IFASIC.

Pour accéder à la deuxième épreuve du troisième cycle, le candidat doit avoir réussi avec la mention « Distinction » à l'ensemble des cours et séminaires ainsi qu'à la rédaction et la soutenance de la dissertation du D.E.A.